



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le mardi 19 juin 2018

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

**OBJET : **AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A VERSER LES SUBVENTIONS
PREVUES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2018 DU
CONTRAT DE VILLE****

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	Procuration
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	Procuration
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	
RIGAUD Hervé	Procuration
AMIC Bruno	Procuration
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
BLANGERO Maryse	
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 25
Nombre de pouvoirs	: 08
Absents à la séance	: 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Vu la loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le contrat de Ville communautaire du Pays d'Aix 2015-2020 dont la Ville de Gardanne est signataire,

La loi a mis en place un contrat de ville unique et global, à l'échelle intercommunale, dont les moyens sont concentrés sur les quartiers prioritaires. A Gardanne, c'est le quartier des Logis de Notre Dame qui a été défini comme étant prioritaire.

Le contrat de ville s'articule autour de trois piliers :

- Le pilier «cohésion sociale» dont l'objectif est de réduire la pauvreté, tisser le lien social et renforcer la solidarité entre les générations.
- Le pilier «cadre de vie et renouvellement urbain» afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.
- Le pilier «Développement économique et emploi» dans le but notamment de réduire l'écart de taux d'emploi entre les jeunes des quartiers prioritaires et les autres.

Quatre axes transversaux nationaux devront en tout état de cause être poursuivis par les contrats : la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de toutes les discriminations. Suite aux attentats de janvier 2015, la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République a été rajoutée comme un des axes prioritaires.

L'appel à projets associatifs 2018, lancé en novembre 2016, a fait l'objet d'une instruction de la part de tous les partenaires.

Les crédits de la politique de la Ville 2018 se répartissent de la façon suivante, sous réserve de la validation par chaque instance :

- Etat : 28 000 €
- Conseil Départemental : 8 660 €
- Métropole/Pays d'Aix : 4 000 €
- Ville de Gardanne : 27 700 €

(Tableau récapitulatif des actions et des financements joint en annexe)

Pour la Ville de Gardanne, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

Association	Action	Pilier et thématique	Subvention contrat de ville
ACCES AU DROIT AUX ENFANTS ET AUX JEUNES	Droit au quotidien	Cohésion sociale – Prévention de la délinquance	500 euros
ASSOCIATION BREV'ART ET LA COMPAGNIE	Atelier d'expression artistique dans la rue	Cohésion sociale – Promotion et accès à la culture	3 500 euros
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ETUDES ET DE FORMATION	Coup de Plume	Cohésion sociale – Réussite éducative	5 200 euros
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION 13	Animations préventives en hors temps scolaire	Cohésion sociale – Prévention de la délinquance	500 euros
	Prévention de la délinquance : actions familles/ados en horaire décalé	Cohésion sociale – Prévention de la délinquance	5 000 euros
	URBAN SPORT TRUCK : une action sportive, culturelle... citoyenne au coeur des quartiers	Cohésion sociale - Prévention de la délinquance	3 000 euros
ASSOCIATION PUZZLE LUDOTHEQUE ET RENCONTRES AUTOUR DU JEU	Aide à la parentalité par la culture ludique et à la communication entre familles	Cohésion sociale - Promotion et accès à la culture	1 000 euros
CLUB LOISIRS ET SPORTS GARDANNE	Animation Activités physiques Sportives et Artistiques	Cohésion sociale – Promotion pratique sportive	1 300 euros
ILLU-MINES	Interventions au Logis Notre Dame	Cohésion sociale – Réussite éducative	500 euros
INITIATIVE PAYS D'AIX	Citéslab	Emploi et développement économique	500 euros
LES ATELIERS DE GAYA	Accompagnement renforcé	Emploi et développement économique	500 euros
MODERNISER SANS EXCLURE SUD	Accompagnement à la mise en oeuvre d'un conseil citoyen actif, créatif et durable	Cadre de vie et renouvellement urbain	5 700 euros
POLE D'ACTIVITES DE SERVICES PAYS D'AIX	Accompagnement vers l'emploi et la formation secteur des services à la personne	Emploi et développement économique	500 euros
			27 700 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, l'adopte et le convertit en délibération,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions ci-dessus détaillées.

ARTICLE 2 : Que les dépenses sont prévues au budget communal.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **29 JUIN 2018**

AFFICHÉE LE : **29 JUIN 2018**

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : **29 JUIN 2018**